

[Français]

LE TRANSPORT AÉRIEN

ON DEMANDE QUE LE SERVICE NE SOIT PAS ABANDONNÉ À FORT-GEORGE (QUÉ.)

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

L'honorable ministre peut-il nous dire s'il a reçu une lettre signée par plusieurs résidents de Fort-George, Québec, à l'effet que la compagnie aérienne Nordair a décidé d'abandonner les services à Fort-George? Le ministre peut-il dire s'il a communiqué avec la compagnie Nordair, ou s'il peut assurer les résidents de Fort-George que les services, particulièrement les services médicaux, postaux et d'approvisionnement en aliments frais, ne sera pas abandonné à ce village du Nord?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je vais vérifier si j'ai reçu cette lettre. Je ne m'en souviens pas, mais je dois indiquer au député que cette demande d'abandon de service doit être adressée non pas au ministère des Transports, mais à la Commission des transports du Canada, dont M. Benson est président.

C'est par cet organisme que la décision est prise. C'est cette commission qui donne l'autorisation de continuer ou de ne pas continuer le service. De toute façon, je vais vérifier, au cas où j'aurais reçu la lettre que mentionne le député.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES PROPOS DES AUTORITÉS MILITAIRES FRANÇAISES AU SUJET DE L'ARRAISonnement DU «GREENPEACE III»—L'OPPORTUNITÉ D'UN DÉMENTI OFFICIEL DU CANADA

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le premier ministre concernant l'affaire du *Greenpeace*. Des représentants importants des Forces armées françaises ont déclaré qu'il y avait eu entente entre le gouvernement français et le gouvernement du Canada avant l'arraisonnement du *Greenpeace*; par ailleurs, deux ministres de la Couronne ont démenti ces affirmations. Le gouvernement a-t-il demandé au gouvernement français de réfuter ces déclarations pour permettre au public canadien d'y voir clair sur cette question?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, nous les avons nous-mêmes démenties, cela devrait suffire en fait d'éclaircissement.

L'ARRAISonnement DU «GREENPEACE III» PAR LA MARINE FRANÇAISE—LA PARTICIPATION DU GOUVERNEMENT CANADIEN AU PROCÈS INTENTÉ PAR M. McTAGGART

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta): Le premier ministre peut-il assurer la Chambre que le gouvernement du Canada aura un conseiller au côté de M. McTaggart lorsque cette affaire viendra en cour le 12 mai?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur, le gouvernement n'aura pas de conseiller au côté de M. McTaggart. Si vous avez une question supplémentaire, j'y répondrai.

Questions orales

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES POUVOIRS DES COMMISSIONS POUR LA SURVEILLANCE DU PROGRAMME DE RECHERCHE D'UN CONSENSUS—LA POSSIBILITÉ DE CONTRÔLE DES PRIX ET DES REVENUS

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Elle concerne la ou les commissions que le ministre a envisagé de créer pour surveiller le programme de recherche d'un consensus mystique. Ces commissions constitueront-elles l'autorité à laquelle le gouvernement compte s'adresser au cas où il s'avérerait nécessaire, au cours du processus consultatif, de créer un programme d'urgence, en vertu duquel on adoptera de nouvelles mesures législatives pour contrôler toute nouvelle hausse des prix et des revenus?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Non, monsieur l'Orateur.

M. Oberle: Quel sera le rôle de ces commissions? S'agira-t-il simplement d'autres commissions d'examen chargées de transmettre les mauvaises nouvelles comme dans l'histoire des œufs pourris, ou auront-elles réellement quelque pouvoir.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, vendredi dernier j'ai expliqué au chef du député que le processus de consultation en vue d'atteindre un consensus supposait l'existence de commissions et justifiait leur mandat, bien entendu. Nos entretiens actuels avec les représentants du monde des affaires, des syndicats et d'autres secteurs de l'économie portent notamment là-dessus.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

L'APPARENTE CONFUSION AU SUJET DES PRESTATIONS D'ASSURANCE-MALADIE

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Le ministre est-il au courant des réponses contradictoires fournies par le personnel des services de l'impôt sur le revenu au sujet des règlements relatifs au revenu imposable provenant de caisses d'assurance-maladie?

L'hon. Ron Basford (ministre du Revenu national): Non, monsieur l'Orateur, mais je vais me renseigner.

* * *

● (1440)

[Français]

LES TRANSPORTS

LA PERTE DE VAISSEAUX DE PÊCHE SUR LA CÔTE OUEST—LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.